



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES

**COMMUNIQUÉ**

**GOVERNEMENT  
DE LA FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES**

Séance du 21 avril 2022

## Table des matières

**FONDS DE RELANCE EUROPÉEN : 21 MILLIONS D'EUROS POUR LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE  
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE ..... 3**

**CONTACTS PRESSE..... 6**



## Fonds de relance européen : 21 millions d'euros pour le développement numérique dans l'enseignement supérieur et l'enseignement de promotion sociale

**Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a validé ce jour la liste de projets qui seront soutenus, via le Fonds de relance européen, et consacrés au développement de la stratégie numérique dans l'enseignement supérieur et de promotion sociale. Ces montants permettront de renforcer les nombreuses initiatives déjà prises par les établissements en la matière.**

Ces dernières années, les établissements d'enseignement francophone ont entamé une transition vers le numérique. Des progrès conséquents ont été réalisés. La crise sanitaire a contribué à renforcer cette dynamique en suscitant l'innovation et la créativité des équipes pédagogiques.

*« La pandémie a forcé les acteurs de l'enseignement supérieur et de l'enseignement de promotion sociale à s'adapter très rapidement à de nouvelles méthodes d'apprentissage. Des efforts massifs ont été réalisés pour basculer vers les apprentissages à distance et je tiens, à nouveau, à saluer le travail des équipes éducatives », souligne Valérie Glatigny.*

Mais la crise a également démontré les difficultés auxquelles étaient encore confrontés certains établissements et étudiants, par exemple en matière de fracture numérique, de disponibilité d'équipements adaptés ou encore de formation des professeurs à l'usage des outils digitaux.

Les montants débloqués dans le cadre du Fonds de relance européen permettront de soutenir et de renforcer les efforts déjà entrepris par les établissements, par exemple en matière de stratégie digitale globale, de prêt de matériel aux étudiants ou encore de formations - notamment via l'engagement de techno-pédagogues.

*« La crise a démontré tout l'intérêt de l'enseignement en présentiel pour les professeurs et les étudiants, mais aussi l'apport pédagogique majeur que peuvent représenter des pratiques éducatives hybrides. Notre objectif via les Fonds européens débloqués est de conserver les bonnes pratiques et de faire entrer un peu plus notre enseignement supérieur et notre enseignement de promotion sociale dans l'ère digitale », ajoute Valérie Glatigny.*

### **Pour l'enseignement supérieur :**

Près de 19 millions d'euros (18.643.716,82 €) seront alloués à l'enseignement supérieur, avec 40 établissements (sur 41 que compte la Fédération Wallonie-Bruxelles) qui recevront des fonds dans le cadre de l'appel à projets. Voici un aperçu des différents projets qui seront soutenus dans les différents types d'établissements :

#### ***Dans les universités :***

- 100% des **universités** ont choisi d'engager des techno-pédagogues.
- 5 établissements sur 6 mettent en avant la mise en place de système permettant la co-modalité avec notamment l'achat de matériel de captation, montage, mixage et ont choisi d'acquérir du matériel permettant la création d'espace de co-working et/ou de salles

permettant de suivre des cours en ligne.

- La moitié des établissements ont pensé à la formation de leur personnel enseignant et plus de 30% prévoient de renforcer leur offre de prêt de matériel auprès des étudiants.

#### ***Dans les hautes écoles :***

- Près de 80% des **hautes écoles** ont choisi d'investir dans du matériel qui permettra de mettre en place ou d'améliorer des cours en co-modalité avec notamment l'achat de matériel de captation, montage, mixage.
- 14 établissements ont choisi d'engager des techno-pédagogues (plus de 70%) et près de 50% proposent des formations à leur personnel.
- Plus de 30% prévoient explicitement de renforcer leur offre de prêt – les nouveaux usages nomades des étudiants ont été considérés grâce à l'achat de tablettes notamment.

#### ***Dans les écoles supérieures des arts :***

- Plus de 90% de ces établissements investissent dans du matériel facilitant la co-modalité (matériel de captation, montage, mixage...). 40% améliorent également leur matériel de projection.
- 40% ont également choisi de proposer des formations à leur personnel.
- Un cinquième des **écoles supérieures des arts** ont choisi d'engager des techno-pédagogues.

#### **Pour l'enseignement de promotion sociale :**

Pour l'enseignement de promotion sociale, plus de 2 millions d'euros (2.250.260,34 euros) seront attribués aux 123 établissements participants (sur les 151 que compte la Fédération Wallonie-Bruxelles) qui recevront des fonds dans le cadre de l'appel à projets.

Voici un aperçu des différents projets qui seront soutenus :

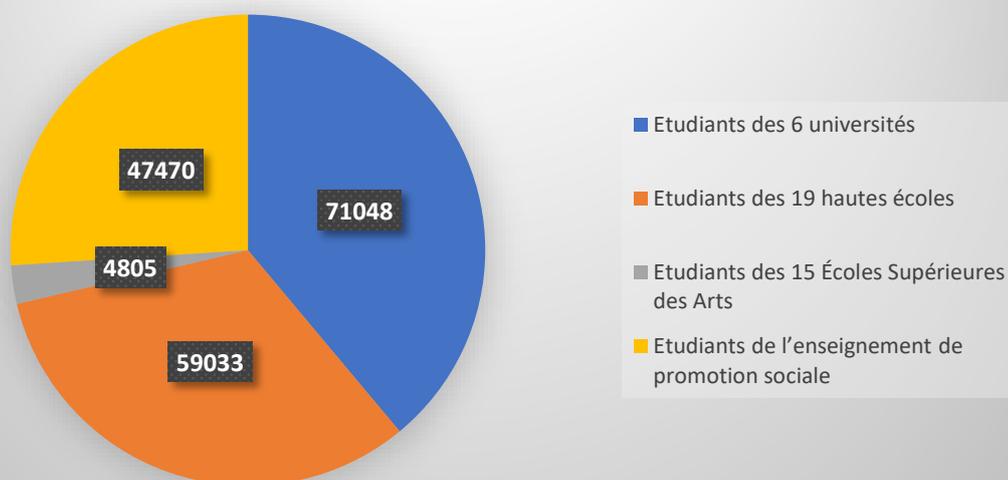
- La grande tendance est à l'investissement dans du matériel pour équiper les classes : près de 30% et plus de 20% via des tableaux blancs interactifs.
- La mise à disposition de matériel pour les étudiants fait également partie des priorités et plus d'un quart des établissements ont prévu explicitement un renfort (ou la mise en place) de service de prêts de PC et/ou de tablettes à destination de leurs apprenants.
- En vue d'offrir du matériel spécifique de pointe, certains établissements ont opté pour, par exemple, des mannequins médicaux, des drones, des tables à dessin, des voitures à programmer.

Par ailleurs, un appel à collaborations, doté d'un montant de 131.009,20€ , permettra d'augmenter le nombre de ressources pédagogiques en ligne disponibles et d'en assurer la mutualisation entre établissements d'enseignement de promotion sociale. 41 projets seront soutenus dans ce cadre.

#### **NOTE AUX RÉDACTIONS**

Une première estimation réalisée indique que plus de 180.000 étudiants et apprenants bénéficieront des fonds européens prévus pour la transition numérique. Voici le détail du nombre d'étudiants concernés par type d'établissement :

## NOMBRES D'ETUDIANTS CONCERNES PAR TYPE D'ETABLISSEMENT.



Les lauréats des deux appels à projets et de l'appel à collaboration peuvent être retrouvés ici :

- Appel à projets Enseignement supérieur :  
<https://crp.education/2022/03/30/strategie-numerique-laureats-es/>
- Appel à projets Enseignement de promotion sociale :  
<https://crp.education/2022/03/30/strategie-numerique-laureats-eps/>
- Appel à collaborations :  
<https://crp.education/2022/03/30/appel-a-collaborations-rrf-laureats/>

---

### Contact presse

Olivier Schotte, Porte-parole de Valérie GLATIGNY

[olivier.schotte@gov.cfwb.be](mailto:olivier.schotte@gov.cfwb.be)

+32 488 48 93 83

## Contacts presse

**Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président**

[nicolas.reynders@gov.cfwb.be](mailto:nicolas.reynders@gov.cfwb.be)

+32 473 27 14 79

**Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président**

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-  
Bruxelles Enseignement.

[xavier.gonzalez@gov.cfwb.be](mailto:xavier.gonzalez@gov.cfwb.be)

+32 479 86 59 11

**Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente**

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

[lauriane.douchamps@gov.cfwb.be](mailto:lauriane.douchamps@gov.cfwb.be)

+32 478 98 59 96

**Olivier Schotte, Porte-parole de Valérie GLATIGNY**

Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, de la Recherche  
scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse,  
des Sports et de la Promotion de Bruxelles

[olivier.schotte@gov.cfwb.be](mailto:olivier.schotte@gov.cfwb.be)

+32 488 48 93 83

**Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR**

Ministre de l'Éducation

[jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be](mailto:jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be)

+32 476 54 55 75